

SAIKE

Vous souhaitez devenir

propriétaire en Wallonie?

Découvrez vite si la **SWCS** est **l'alternative** que vous recherchiez !

Société wallonne du crédit social

* Ce dépliant concerne un crédit hypothécaire visé par le Code de Dro Economique (C.D.E.) et par les règlements Général et Spécifique des prêt tels qu'adoptés les 16 et 28 mai 2019, tels que modifiés



e crédit au cœur de vos projets.

NOS AVANTAGES

- **Taux fixe** qu'importe la durée de votre prêt et **adapté** à votre catégorie de revenus
- Étalement du prêt jusqu'à 30 ans
- Remboursement jusqu'à votre 76ème anniversaire
- Réduction de taux pour les moins de 35 ans¹
- Financement de vos travaux de rénovation²

Et un accompagnement adapté grâce à nos experts et à nos guichets à votre service partout en Wallonie!



UN PRÊT, DIFFÉRENTES FORMULES

L'accesspack : un crédit hypothécaire de 5 à 30 ans pour l'achat de votre habitation avec ou sans travaux d'amélioration (cuisine, carrelage,...)

un crédit hypothécaire de 5 à 30 ans pour le financement de vos travaux d'amélioration (cuisine, carrelage,...)

 Le prêt jeune: un crédit hypothécaire de 5 à 30 ans pour l'achat de votre habitation avec ou sans travaux d'amélioration (cuisine, carrelage,...) avec une réduction annuelle de 0,4%¹ sur le taux appliqué

Cette formule est valable aussi en crédit mixte

 Le crédit mixte: un crédit hypothécaire de 5 à 30 ans pour l'achat de votre habitation avec ou sans travaux d'amélioration (cuisine, carrelage,...) et le financement de vos travaux de rénovation² de max. 60.000€

1 sous certaines conditions à retrouver sur notre site : **www.swcs.be** 2 voir notre dépliant **Prêt à tempérament pour la rénovation**

PRINCIPALES CONDITIONS

- Vous avez min. 18 ans et vous êtes une personne seule, une famille monoparentale ou classique de maximum deux enfants à charge
- Vous disposez de revenus stables et d'une capacité financière suffisante
- Vous êtes domicilié en Belgique et vous n'êtes pas propriétaire d'un autre bien
- Vous achetez ou construisez en Wallonie et vous habiterez le bien financé
- Vous remboursez le crédit avant votre 76^{ème} anniversaire
- Vos revenus imposables globalement ne dépassent pas 76.100€*
- La valeur vénale du bien ou de la construction (hors terrain et hors tva) ne dépasse pas 300.000€* ou 405.000€* en zone de forte pression immobilière
- Le bien financé est salubre ou le sera à l'issue de travaux de rénovation.
- La toiture du bien est isolée par un complexe dont la résistance thermique est égale ou supérieure à 5m²K/W ou le sera à l'issue de travaux de rénovation
- Le bien financé est couvert par une hypothèque en premier rang
- Vous souscrivez une assurance solde restant dû et une assurance incendie auprès de la compagnie de votre choix

Pour connaître <u>l'ensemble</u> de nos conditions ainsi que le taux en vigueur, rendez-vous sur notre site **www.swcs.be**

* Ces montants sont susceptibles d'évoluer, retrouvez les montants actualisés en temps réel sur notre site : www.swcs.be



Exemple représentatif* :

Un couple sans enfant souhaite emprunter une somme de 160.000€ pour acheter une maison.

Les revenus imposables globalement du couple (RIG) s'élèvent à 18,626,89€. Le couple contracte une assurance solde restant dû pour un montant de 11.719,39€ et les frais d'acte de crédit (frais de Notaire) s'élèvent à 3.443,53€, lesquels coûts sont assumés par le couple au moyen de fonds propres.

Le montant de la prime d'assurance incendie n'est pas encore connu au moment où le couple sollicite le prêt auprès de la SWCS.

| Montant du capital du crédit : | 160.904,77€ |
|---|-------------------|
| Durée du crédit | 25 ans (300 mois) |
| Taux débiteur annuel fixe | 2,70% |
| Mensualité (montant d'un terme du crédit) | 735,50€ |
| Montant total des intérêts | 59.746,18€ |
| Frais de dossier | 40,00€ |
| Frais d'expertise | 260,00€ |
| Prime unique d'assurance vie | 11.719,39€ |
| Contribution de solidarité | 298,37€ |
| Frais d'acte de crédit | 3.443,53€ |
| Coût total du crédit | 75.507,47€ |
| Montant total dû par les emprunteurs | 236.412,24€ |
| TAEG | 3,67% |

^{*} sous réserve d'acceptation du prêt

Comment introduire votre demande de prêt?

Prenez **rendez-vous** dans l'un de nos guichets pour réaliser une simulation!



Trouvez le guichet le plus proche de chez vous sur swcs.be/guichets



Pour réaliser une simulation, vous aurez besoin de vous munir de votre carte d'identité, de vos 3 dernières fiches de salaire ou extraits de compte, de votre avertissement - extrait de rôle d'il y a deux ans et de votre composition de ménage.

Votre guichet*:

* Les guichets du crédit social peuvent agir, soit en tant que prêteurs, soit en tant qu'intermédiaires de crédit (agent lié). Dans ce cas, c'est la Société wallonne du crédit social qui agit en tant que prêteur.

Contact



SWCS



